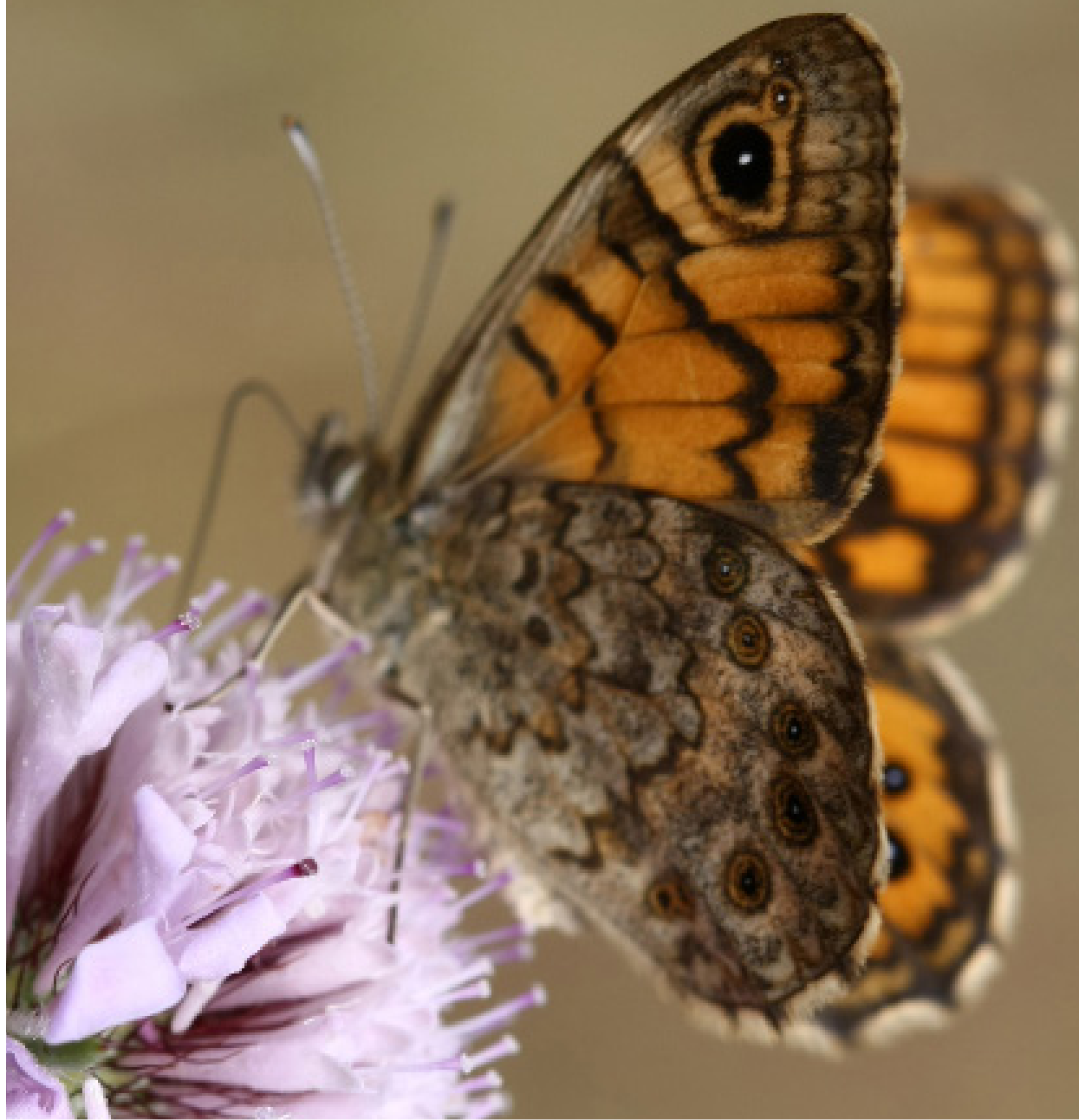


Participer à l'ABC !



Bulletin municipal 1/2024



— MAIRIE DE —

**Saint
Didier**

— Comtat Venaissin

DOSSIER

ETUDE HYDROLOGIQUE DU VALLON DU BARBARA

L'eau du Barbara p.4-6

VIE MUNICIPALE

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Participer aux inventaires p.7



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Marius BON

le 05/11/2023

Tim PRIOUX

le 04/12/2023

Antoine PORTET

le 25/12/2023

JOLY Louison, Laëtitia, Olivia

06/01/2024

RECORDIER Léon, Georges

22/01/2024

MARIAGES

Thierry ROMANO et Sandra ALFONSI

le 30/09/2023

Milad MOLAMA-TORK et Amandine BAILLY

le 25/11/2023

Vincent THOMAS et Lauriane LANTOINE

le 09/12/2023

DÉCÈS

Bianca CONTI le 18/08/2023

Claude GERMAIN le 02/09/2023

Madeleine LAPEYRE le 01/10/2023

Andrée GUINTRAND le 24/10/2023

Dominique HEINTZ le 22/10/2023

André MEYER le 10/12/2023

Paulette JEAN le 11/12/2023

Alain MOUGEOT le 12/12/2023

Jean-Jacques BLACHE le 17/12/2023

Marie MEYNAUD le 19/12/2023

Paulette GUGLIÉRI le 22/12/2023

Henri RECORDIER le 27/12/2023

Stéphanette MASQUIN le 09/01/2024

Marise AUGIER le 12/01/2024

Angèle LAZZARI le 18/01/2024

André FOYOT le 13/01/2024

A San-Vincent
Lou fresh perde uno dent
Ou la recoubro per long temps

A la Saint-Vincent (22 janvier)
Le froid perd une dent
Ou augmente pour longtemps.

Après tres jours de fest, foou un jour
de repaou.

Après trois jours de fête, il faut un jour
de repos

Pluegeo en janvier de durado
Tempero touto l'annado.

Pluie qui dure en janvier
Suffit pour toute l'année.

AGENDA

Les prochains lotos à venir :

Dimanche 18 février

Repas Tartiflette sur réservation

Loto du Kung-Fu à 15h

Salle polyvalente

thieulam84210@gmail.com

Samedi 16 mars

Loto de l'association paroissiale à 17h

Salle polyvalente

Cinéma avec l'association le Grand Ecran Saint-Didiérois :

Lundi 19 février

Lundi 4 mars

Lundi 8 avril

Lundi 15 avril

Salle polyvalente

5,50€ la place - 4€ pour les adhérents

Collecte de Sang :

Vendredi 22 mars

15h - 19h30 à la salle polyvalente

Prendre rendez-vous sur :

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

SOMMAIRE

Dossier.....	4-6
Atlas de la Biodiversité Communale	7
Vie municipale.....	8-13
Nouvelles activités...	14
Vie intercommunale.	15
Page Verte.....	16-17
Vie associative.....	18-19
Retour en images.....	20-21
Annonces.....	22-23
Portait.....	24

Bulletin Municipal n°1-2024

Mairie Saint-Didier
Hôtel de Ville
60, Le Cours
84210 Saint-Didier

Tél : 04.90.66.01.39
mairie@saint-didier84.fr

Directeur de la publication :
Gilles Vève, Maire

Comité de Rédaction :
Alain Paillard
Bernadette Quoirin
Michel Raynaud
Nicolas Riffaud
Soizic Bouvet
Sophie Dri

Avec la participation de :
Chloé Bézert

Conception graphique
et mise en page :
Chloé Bézert

Crédit Image 1ère de couverture:
Cédric Alonso

Impression :
Imprimerie de l'Ouvèze, Sorgues
sur papier recyclé

Tirage :
1200 exemplaires

Votre Bulletin Municipal est
disponible en téléchargement sur
mairie-saint-didier.com



Pour ce premier bulletin de l'année en mon nom et au nom du Conseil municipal nous vous adressons tous nos meilleurs vœux. Nous étions nombreux, ce samedi 20 janvier, à la salle polyvalente du village pour la cérémonie des vœux, à laquelle vous étiez tous invités.

Après un rapide bilan de l'année écoulée riche de sens, la mise en avant de la dynamique de la vie associative du village et du lien social, oh combien essentiel au bien vivre à Saint-Didier, s'est traduite par la parole donnée à 3 associations. Convaincu de l'intérêt pour tous, la Mairie est toujours attentive aux demandes des bénévoles qui méritent notre reconnaissance et remerciements car au quotidien ils donnent de leurs temps pour promouvoir et encadrer toutes activités.

Par la suite la feuille de route de l'équipe municipale pour l'année qui s'ouvre a été abordée. Les projets d'aménagements, d'équipements, les investissements, les festivités et autres animations qui vont rythmer l'année 2024 vous seront présentées à l'affichage, sur les réseaux sociaux, en conseil municipal et dans les deux prochains bulletins.

Parmi tous, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) rentre dans une phase concrète. Cette année des réunions publiques, ouvertes à tous les habitants, vont se tenir dans les prochains mois. Dans le cadre de la loi climat et résilience, vous pourrez ainsi prendre connaissance et échanger autour du projet que nous souhaitons partager et porter pour le village à l'horizon 2040.

Cette projection dans l'avenir est essentielle même si actuellement nous traversons une période anxiogène et complexe tant les bouleversements géopolitiques remettent en cause les équilibres mondiaux. Les crises sanitaires et économiques, le changement climatique, le désarroi du monde agricole, le conflit Russo Ukrainien, la situation en mer rouge, le déplacement des Arméniens du haut Karabach, le conflit entre Israël et le Hamas et plus largement d'autres lieux d'affrontements montrent l'extrême tension du monde d'aujourd'hui.

C'est dans ce contexte alarmant, qu'aux Etats-Unis, en fin d'année les Américains éliront leur Président. Malgré les kilomètres qui nous séparent, les résultats impacteront forcément notre quotidien. Plus tôt et plus près de nous, dès le mois de juin, le 9 précisément, l'élection du Parlement Européen sera aussi déterminante.

Nous n'avons pas besoin d'une Europe technocrate qui légifère sur des normes incompréhensibles, des règlements inappropriés, bien trop éloignées de nos préoccupations, ferments du sentiment de rejet. Nous avons besoin, plus que jamais, d'une Europe forte politiquement qui porte un discours et des positions affirmant clairement notre choix de société pour préserver la paix.

Votre Maire 

Retour sur l'étude pilotée ar l'Université d'Avignon

Documenter le patrimoine hydrogéologique de nos communes, c'est le projet porté par les mairies du Beaucet et de Saint Didier en collaboration avec l'université d'Avignon et le Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Carpentras et sa Région (GHACR). Le travail présenté ici a été mené dans le cadre du stage de Maël Queste et Louis Harbonnier, étudiants du parcours de Licence 3 Sciences de la Terre et de l'Eau de l'université d'Avignon. Leur travail a été financé par les mairies du Beaucet et de Saint Didier. Les documents d'archive sont le fruit d'un travail collectif au sein du GHACR. Les relevés topographiques de l'amont de la galerie Thézan ont été assurés par l'association Label Vers.

Connaissez-vous les « qânat »? Il s'agit du nom donné en Iran à un système d'irrigation inventé en rive Sud de la Méditerranée, au début du 1er millénaire avant notre ère. Le qânat peut être décrit comme un aqueduc souterrain. Cependant, alors que l'aqueduc capte l'eau d'une source ou d'un cours d'eau, le qânat capte l'eau d'une nappe souterraine. Dans l'aqueduc comme dans le qânat, l'acheminement de cette eau se fait par gravité, dans un canal en pente douce, jusqu'à la zone à alimenter. Le canal du qânat est souterrain ce qui évite toute perte par évaporation : ce système est ainsi parfaitement adapté à l'irrigation des régions arides et semi-arides, ou aux précipitations irrégulières.

Que viennent faire ces ouvrages à Saint Didier ? La technique des qânat a été largement diffusée tout autour de la Méditerranée. En France, on les désigne sous le nom de « galerie drainante », « mine d'eau », ou parfois simplement « source », et ces galeries drainantes sont nombreuses sur notre commune ! Deux de ces ouvrages sont situés dans la vallée du Barbara entre les villages de Saint-Didier et du Beaucet : la galerie Thézan et la galerie communale. La galerie communale alimente les 4 fontaines de Saint-Didier ; sa construction antérieure à 1614, a été reconstruite et approfondie en amont circa 1900. La galerie Thézan alimente les jardins du château, et anciennement les moulins appartenant au sieur de Thézan : le droit de construire cet ouvrage a été concédé en 1775.



Galerie communale- Mairie Saint-Didier

Une localisation approximative des galeries est reportée sur la carte jointe.

Leur construction reprend des éléments classiques des qânat, comme la présence régulière de regards ou puits d'accès, mais nous apporte également des informations sur la nature des terrains traversés. Une branche latérale sans étayage signale une formation relativement cohérente par rapport au reste de l'ouvrage, qui nécessite un

confortement en pierre sèche. Un plafond voûté supporte l'hypothèse d'un creusement du canal à la façon d'un tunnel, tandis que les plafonds constitués de dalles plates reposant sur les murs et une section étroite suggèrent un creusement depuis la surface, à la façon d'une tranchée. Certaines parties sont partiellement éboulées : multi séculaire, ce patrimoine caché sous la terre traverse le temps mais n'en reste pas moins fragile.

Ces galeries sont pourvues d'aménagements qui impactent le cheminement de l'eau : chenaux et seuils. Les chenaux au sol facilitent la circulation pour l'entretien des galeries. Les seuils permettent de réhausser le niveau de l'eau dans la galerie et d'obtenir un volume d'eau de réserve qui pourra être distribué par gravité ou pompage, à la manière d'un petit barrage mais sous terre et à l'abri de l'évaporation.

D'où vient l'eau captée par ces galeries ? Cette eau fournie par les pluies circule à faible profondeur dans la vallée du Barbara. Vous connaissez bien les calcaires qui font l'ossature des collines entourant cette vallée. Parfois entrecoupés de niveaux marneux, ils sont directement visibles le long des chemins. Le Barbara, lui, a entaillé ces calcaires, plus profondément encore que le niveau actuel de la vallée. Puis il a comblé en partie l'espace incisé, re-déposant le matériel qu'il transportait : selon les secteurs ou les périodes, galets roulés ou limons argilo-sableux. Le niveau

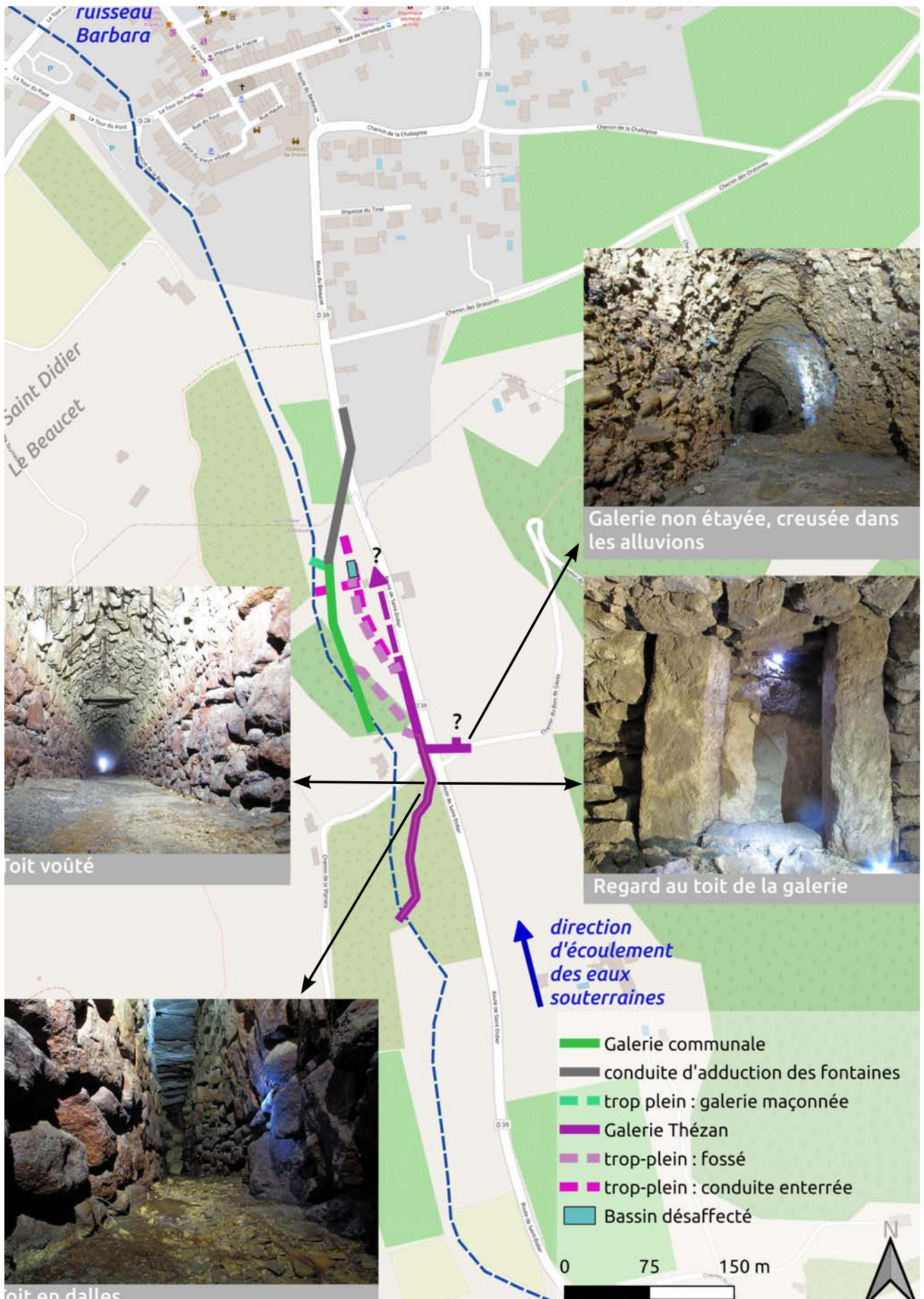


Figure : Positionnement approximatif de la galerie communale et de l'amont de la galerie Thézan, d'après sources bibliographiques et relevés in situ (fond cartographique IGN, photographies V. Hakoun).

DOSSIER - Étude hydrologique du Vallon du Barbara

de graviers est propice à la circulation des eaux : c'est ce petit aquifère qui alimente les galeries et donc les fontaines du village.

Les écoulements qui parcourent ces galeries sont en lien entre eux, et avec le Barbara. Ainsi, le trop-plein de la galerie Thézan se perd à l'aplomb de la galerie communale. La plupart des écoulements de trop-plein sont restitués au Barbara. La galerie communale draine probablement le Barbara ; mais il est difficile d'évaluer si la localisation de la galerie a été pensée pour favoriser ce drainage, ou non. La galerie Thézan par contre termine à son amont par un puits remontant de 4 mètres, localisé sur le cours du Barbara tel que reporté sur la carte topographique IGN, et qui pourrait avoir permis une capture du ruisseau en période de hautes eaux.

S'intéresser au Barbara et à ces galeries, tenter de les localiser, c'est d'abord œuvrer à leur préservation. Ces ouvrages situés à faible profondeur (2,5 à 4 m) sont à risque d'endommagement par exemple par l'ouverture d'une tranchée, ou simplement par le stationnement

prolongé d'un engin de chantier. C'est ensuite constater la fragilité de la ressource eau, et s'interroger sur les facteurs de sa variabilité.

Sur le plan qualitatif, le constat d'une qualité bactériologique dégradée avait en 1993 amené la mairie à solliciter l'avis d'un hydrogéologue agréé. Celui-ci avait alors souligné la vulnérabilité de la ressource, et la disproportion entre les mesures lourdes nécessaires à sa protection et l'usage humain restreint qui en est fait. La réfection des conduites d'évacuation des eaux usées a cependant permis de diminuer significativement la contamination bactérienne des fontaines.

Sur le plan quantitatif, les conflits d'usage renseignés dans les archives témoignent d'une tension ancienne liée aux volumes disponibles. Ainsi en 1818, une contestation s'était levée entre la commune de Saint Didier et le Comte de La Garde au sujet des eaux de la fontaine publique du village, dont le débit était réduit par les prélèvements destinés au château. Aujourd'hui les volumes transitant par le Barbara et les galeries semblent en diminution : difficile d'imaginer mouvoir actuellement un moulin situé sur le

cours du Barbara comme c'était le cas au XVIe siècle (moulin Ste Euphémie localisé à l'angle Le Cours et chemin du moulin Vieux, moulin Roubaud probablement localisé au niveau de la Rambaude). En l'absence de prises de mesures régulières, le changement des débits de surface et souterrains ne peut être précisée. L'instrumentation de puits ou forages en vallée du Barbara ou la réalisation de relevés de débits réguliers donneraient une quantification de l'évolution future de cette ressource.

Les galeries drainantes vous intriguent ? Une galerie passe sur votre terrain ? Vous souhaitez suivre l'évolution du niveau dans votre puits ? N'hésitez pas à nous contacter, via la Mairie.

La Mairie remercie, les étudiants Louis Harbonnier et Maël Queste, qui ont vivement participé à cette étude et les auteurs de cet article Naomi Mazzilli, Université d'Avignon, Vivien Hakoun, BRGM et Marc Legros, GHACR.



Galerie communale - Mairie Saint-Didier

Saint-Didier met en place son ABC !

Ce dispositif volontariste concerne 8 communes du Parc Naturel Régional du Ventoux dont les communes de Méthamis, Le Beaucet, Saint-Didier et Venasque des Monts de Vaucluse. Situées entre plaine et montagne, ces communes proposent une forte imbrication entre mosaïque agricole et boisements collinaires. C'est dans cette zone que cette démarche se met en place et nous permettra de connaître, de préserver et de valoriser notre patrimoine naturel.



Sortie ABC du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux - Image de Daniel Guillet

Qu'est-ce qu'un Atlas de la biodiversité communale ?

Véritable **outil stratégique de l'action locale**, les ABC offrent, grâce à un gigantesque inventaire naturaliste, une cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle d'un territoire donné.

A la fois **outil d'information et d'aide à la décision**, il cherche à :

- mieux connaître la biodiversité d'un territoire et identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés en réalisant des inventaires naturalistes de terrain.
- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques, et tous les citoyens à la préservation de cette biodiversité. La considérer comme un bien commun à maintenir et à valoriser.
- intégrer les enjeux de biodiversité lors des différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire.

Ce qui est en cours actuellement pour notre commune :

La détermination des groupes à inventorier pour identifier les enjeux de biodiversité, les groupes suivants sont généralement utilisés :

- les habitats naturels ;
- les plantes vasculaires ;
- les vertébrés tétrapodes, plus précisément les mammifères, oiseaux, reptiles, et amphibiens ;
- les invertébrés, plus précisément les odonates (libellules), orthoptères (criquets, sauterelles), etc. ;

Pour cela nous serons accompagnés par des scientifiques : Groupe chiroptères de Provence (GCP), Conservatoire des Espaces Naturels de PACA (CEN PACA), Ligue pour la Protection des Oiseaux de PACA (LPO PACA) et Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBNMed).

Les différentes étapes :

En décembre dernier : lancement des réunions publiques de présentation de l'ABC.

L'Exposition Biodi'Ventoux a été présentée dans la salle polyvalente et à la mairie du samedi 20 janvier au samedi 3 février.

Janvier 2024 : création et animation des Groupes de Travail.

Composés d'élus, de citoyens volontaires, d'acteurs socio-économiques du territoire et d'associations locales, ils permettent d'enrichir le projet en proposant des animations et actions naturalistes à l'échelle communale, et à contribuer aux inventaires grâce à leur connaissance du territoire

Février 2024 à novembre 2025 : réalisation des inventaires naturalistes.

Printemps 2024 à Hiver 2025 : déroulement des sorties de l'ABC.

Des rendez-vous sur le thème de la biodiversité animés par des professionnels du territoire auront lieu toute l'année : inventaires participatifs, conférences, sorties nature, projections, ateliers, etc.

Février-avril 2026 : restitution des résultats.

JE VEUX PARTICIPER



Compte rendu du conseil municipal du 11 décembre 2023

L'ordre du jour portait sur 9 points dont voici les principaux :

DÉCISIONS

Présentation d'un dossier de demande de subvention à hauteur d'environ 32% du coût du projet de plantation d'arbres, soit une aide financière de 5 220 €, auprès de la Région SUD PACA dans le cadre du dispositif dénommé « Nature ta Ville » en vue d'arborer et végétaliser divers sites du territoire communal.

FINANCES

Décision modificative n°1 du budget général de la Commune

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2023 propose d'opérer des virements de crédits d'un point de vue comptable de manière à équilibrer le budget entre la dépense et la recette en section de fonctionnement.

Détails de la décision modificative suivante n°1 du budget général de l'exercice 2023 :

- Section de fonctionnement - Dépenses : 30.000€ (Charges du Personnel et Frais assimilés)
- Section de fonctionnement – Recettes : 30.000€ (Dotations et participations)

Ouverture de crédits par anticipation du budget général de la Commune.

Section de Fonctionnement : En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Section d'Investissement : Considérant le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget 2023, soit 1 491 407,38€ et compte tenu du besoin de la commune par anticipation au budget général 2024, le conseil municipal a mis en application cet article à hauteur de 370 000 € pour des dépenses d'investissement.

Budget annexe concernant les logements conventionnés : Considérant que sur le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget 2023 soit 570 000 €, le conseil municipal a mis en application cet article à hauteur maximale de 25% soit 142 500 €.

RESSOURCES HUMAINES

Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission d'un conseiller municipal
A la suite de la démission de M. Bastien HAUET, quittant la région pour des raisons professionnelles, le poste devenu vacant a été pourvu par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de cette liste.

Le conseil municipal prend acte de l'installation de Monsieur Jean ASTRUC en tant que conseiller municipal et approuve sa nomination aux différentes commissions communales en remplacement de M. Bastien HAUET.

ENFANCE ET JEUNESSE

Conventionnement avec l'espace jeunes de Pernes les Fontaines

Proposition de renouvellement de la convention de partenariat entre les communes de Pernes-les-Fontaines et de Saint Didier concernant l'accueil des jeunes Saint-Didierois à l'Espace Jeunesse Municipal de Pernes Les Fontaines. Elle fixe les modalités d'organisation et de financement entre la commune de Pernes-les-Fontaines, porteuse du projet et siège de la structure et la commune bénéficiaire de Saint-Didier.

La présente convention permettra aux jeunes Saint-Didierois inscrits à l'Espace Municipal Jeunesse de Pernes-les-Fontaines de bénéficier de prestations identiques.

Le conseil municipal a approuvé les termes de la convention avec la ville de Pernes-les-Fontaines pour les années 2024,2025,2026.

L'ensemble du compte-rendu est disponible à l'affichage en Mairie et sur le site internet de la commune.

Expression de l'opposition

2024, l'appel à la raison ?

Une bonne équipe municipale se reconnaît à ce qu'elle laisse aux générations futures. Saint-Didier est empreint de l'esprit d'initiative de son ancien Maire Gilbert Espenon. Chaque décision était prise dans l'intérêt commun mais surtout avec l'envie de se sentir bien dans le village.

Tel n'est plus le cas depuis bientôt une décennie avec une équipe réelle quoiqu'il se passe, bien que sans programme mais surtout sans aucune ambition.

A l'heure où nous devons formuler des vœux nous n'en faisons qu'un : qu'en 2024 nous retrouvions l'ambition de redevenir un village attractif où nos enfants pourront se projeter, un village actif où il fait bon vivre.

Redonnons du pouvoir aux associations, envisageons le commerce local comme une richesse, abordons vraiment la transition écologique. Ne laissons pas à des élus lassés et sans idée les rênes de ce si beau village.

Où sont passés les terrasses pleines, les marchés aux fruits et les animations qui ont fait notre réputation ?

Parce qu'une élection municipale se prépare en amont, parce que nous devons respecter l'héritage que nous ont laissé les anciens maires. En 2024 rejoignez-nous !

Myriam SILEM et Adrien MORENAS

Élections européennes



9 juin 2024

Les élections européennes du 9 juin 2024 prochain, sont une étape cruciale dans la démocratie de l'Union européenne, permettant aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement européen. Le Parlement européen est l'une des institutions clés de l'UE, jouant un rôle central dans le processus législatif et budgétaire.

Au cours de ces élections, les citoyens des 27 États membres de l'UE ont l'opportunité de voter pour les partis politiques nationaux ou européens de leur choix. Le nombre de sièges attribués à chaque pays dépend de sa population, et les députés élus rejoindront le Parlement européen à Strasbourg pour représenter les intérêts de leurs électeurs.

Les enjeux des élections européennes sont divers, couvrant des questions telles que la lutte contre le changement climatique, l'agriculture, la gestion de la pandémie de COVID-19, la promotion de l'économie numérique, la défense des droits de l'homme et la sécurité en Europe. Les partis politiques présentent des programmes variés et des visions différentes de l'avenir de l'UE, influençant ainsi la direction politique de l'Union.

L'élection du président de la Commission européenne dépend également des résultats des élections européennes. Traditionnellement, le parti ou la coalition obtenant le plus grand nombre de sièges au Parlement européen a la possibilité de proposer le candidat au poste de président de la Commission européenne.

Ce processus renforce la légitimité démocratique de la Commission, qui est l'organe exécutif de l'UE.

Les élections européennes de 2024 représentent une occasion pour les citoyens de faire entendre leur voix à l'échelle européenne, de contribuer au processus décisionnel de l'UE et d'influencer l'orientation politique de l'Union pour les cinq prochaines années. C'est un moment crucial où les électeurs ont le pouvoir de façonner l'avenir de l'Europe en choisissant les représentants qui défendront leurs intérêts au Parlement européen.

S'inscrire sur la liste électorale :

INSCRIPTION EN LIGNE



**Ou récupérez un
formulaire en Mairie !**

**Plus de renseignements
au 04 90 66 01 39**



Ressources Humaines

Du nouveau au service
technique !

L'annonce en a été faite par M le Maire, samedi 20 janvier lors de la cérémonie des Vœux, c'est Jean-Claude Dany, agent technique à Saint-Didier depuis 2005, qui est affecté sur le poste de Responsable du service technique. Cette nomination fait suite au départ de David Bonnet qui a demandé sa mutation, après 13 ans passés à nos côtés, pour vivre de nouvelles aventures professionnelles.

VIE MUNICIPALE

La municipalité plante des arbres

Dans le contexte du réchauffement climatique qui est déjà nettement perceptible dans notre région, des dispositifs ont été mis en place par le département et la région pour favoriser la végétalisation des zones urbaines.

Saint-Didier n'est ni bétonné ni asphalté comme un grand centre urbain et un grand nombre d'habitants possèdent un jardin, dans le quartier des Garrigues mais aussi dans le centre même du village.

A la suite de la revégétalisation de la cour de l'école, la municipalité a néanmoins souhaité planter des arbres supplémentaires sur le domaine public.

Les arbres en zone urbanisée ont en effet différents rôles importants :

- Un support pour la biodiversité en fournissant abri et nourriture et constituant des habitats indispensables à la faune.
- Une fonction esthétique par leur port et la trame végétale qu'ils constituent
- Une source de bien-être psychologique et physique indispensable aux habitants
- Une fonction de régulation : c'est un puits de carbone qui produit de l'oxygène et aussi une ombre rafraîchissante nécessaire pendant les mois d'été.

Les arbres sélectionnés sont d'essences variées et locales, non allergènes, adaptées au climat méditerranéen et résistants à la sécheresse :



Un nouveau chêne au croisement du chemin du Gros Chêne et du chemin de Saint-Geniez.



Un chêne sur le rond-point de la route de Pernes.



2 chênes devant l'école en remplacement des 2 pins qui ont dû être abattus.



Une douzaine de tilleuls entre le cimetière et le nouveau lotissement.



2 micocouliers et 2 érables champêtres complètent l'alignement d'arbres sur le Cours.



2 érables de Montpellier côté sud du jardin derrière la Mairie, le micocoulier du centre étant mort suite à une attaque de parasites.



Complément de la haie le long du parking du barbara et plantation d'un orme à côté de la table en bois.



2 mûriers platanes au centre culturel des Garrigues pour ombrager le parking en remplacement des 2 pins qui ont dû être coupés, étant trop près du bâtiment et pour permettre l'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit.



Le Pain du Cours - Gaëlle Walker, Mathieu Gorlin, Pauline Chabal, Alizée Sanjuan

Le pain du Cours

Une collaboration artistique locale transforme les fèves traditionnelles en oeuvres d'art uniques

Matthieu GORLIN, boulanger-pâtissier Le Pain du Cours, a initié début 2023 un projet unique en son genre. Amoureux de Saint Didier et des œuvres de Gaëlle Walker, une artiste locale, il a entrepris de transférer ses peintures sur céramique pour en faire des fèves originales.

Après des recherches approfondies sur la faisabilité, Matthieu a présenté son idée à Gaëlle. Enthousiaste, elle a sélectionné huit modèles, signés @gaelle_en_chemin. La commande a été passée, et ces fèves uniques, fabriquées en France, sont désormais l'âme des galettes et couronnes de Matthieu.

Cette initiative, alliant tradition et art local, offre une alternative authentique aux fèves chinoises à moindre coût. Pour Matthieu, c'est un moyen de célébrer la communauté et de créer des souvenirs à travers une expérience gustative unique.

Pour l'année prochaine, Matthieu nous invite à anticiper d'autres collaborations inspirantes entre tradition gourmande et talent artistique local. Une histoire à suivre, où chaque galette raconte l'authenticité de Saint Didier.



SILVAIN
Une histoire de saveurs

La Nougaterie Silvain récompensée

La Nougaterie Silvain, fierté Provençale, **une nouvelle fois honorée.** Le 26e prix Jacques-Léon "Tradition provençale et modernité" lui a été remis dans le jardin du musée Vouland à Avignon. Créé en 1993 par le petit-fils de l'industriel marseillais Jacques Léon, ce prix a pour vocation de contribuer à perpétuer l'identité provençale dans le monde contemporain

Cette récompense attribuée le 6 octobre dernier, souligne l'impact significatif de l'entreprise familiale dans la préservation des traditions, la promotion du terroir et la mise en avant de l'art de vivre provençal.

Fondée il y a 34 ans, elle est devenue une référence régionale, incarnant l'âme de la Provence à travers des produits emblématiques cultivés avec respect des méthodes traditionnelles. Son identité visuelle reflète cet héritage, créant un lien authentique avec les consommateurs.

Au-delà de la production, la Nougaterie Silvain s'engage dans des initiatives de préservation environnementale, renforçant son rôle de gardienne de la tradition provençale.



Saint-Didier « Terre de Jeux »

Quelques mois seulement nous séparent de la plus grande fête sportive de l'histoire de notre pays ! Notre commune a souhaité réaffirmer son engagement en faveur du développement de l'accès aux pratiques sportives pour tous en obtenant le label « Terre de Jeux ».

Ce dispositif destiné à fédérer et valoriser les efforts des collectivités locales et des acteurs du mouvement sportif qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants, tout en s'engageant dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le label est attribué par le comité d'organisation des JO de Paris 2024. Il fédère aujourd'hui les collectivités qui œuvrent pour une pratique du sport « plus développée et inclusive ».

Saint-Didier Terre de Jeux 2024 s'engage ainsi à déployer différentes actions liées au sport et aux activités physiques :

- **Donner plus de place aux activités physiques et sportives au quotidien sans distinction d'âge, de genre, de lieu de résidence, d'origine ou de condition physique, notre commune poursuit et intensifie ses investissements pour la création d'équipements sportifs**
- **Extension des installations de tennis avec la création d'un terrain de Padel et d'un demi-terrain avec mur d'entraînement.**
- **Création d'un terrain de basket 3 contre 3 aux Garrigues**
- **Installation de 4 tables de tennis de table d'extérieur implantées sur 2 sites**
- **Renforcement des ateliers du parcours de santé au stade avec de nouveaux agrès,**
- **Création d'un atelier musculation-fitness sur le site multisports aux Garrigues**

Ces nouvelles implantations seront accompagnées d'un programme d'animation, de démonstration et de découverte des pratiques sportives pour tous, avec l'appui de clubs locaux et de proximité. Elles s'inscriront dans un calendrier qui prendra place régulièrement jusqu'à l'été 2024. De même, l'expérimentation d'ouverture « contrôlée » des installations sportives durant les congés scolaires sera poursuivie.

Faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux !

A cet effet, plusieurs manifestations sportives conviviales et familiales seront proposées aux Saint-Didierois avant l'été.

Enfin, la rediffusion régulière sur grand écran des temps forts de ces jeux et en particulier des cérémonies d'ouverture et des compétitions en phases finales... avec l'espoir d'y soutenir des athlètes des Equipes de France, bien sûr !





L'Activité Physique et Sportive : Grande Cause Nationale 2024

La promotion de l'Activité Physique et Sportive est désignée comme la « Grande Cause Nationale 2024 ». Issue des Jeux, mettant le sport au cœur de la société, et de l'urgence sanitaire de la sédentarité croissante, l'objectif est d'amplifier la fête populaire des Jeux avec la priorité de « améliorer le bien-être de tous et lutter contre les maladies liées à la sédentarité ».

Encourager chaque individu à pratiquer quotidiennement 30 minutes d'activité physique, que ce soit à pied, à vélo, en yoga ou en danse. En 2024, vive la marche, le vélo, les escaliers... **Bougeons plus !** Objectif partagé : 30 minutes d'activité physique par jour.

Pour atteindre cela, privilégier la marche, encourager les enfants à rejoindre un club sportif, s'inscrire dans une association sportive, faire du yoga, adopter des réflexes pendant le télétravail, prendre le temps d'une balade.

Bouger, même à faible intensité, est bénéfique !

Bon à savoir : Entre 50 à 71 ans, une personne qui remplace une heure de temps assis par jour par une heure d'activité physique modérée à intense, peut voir diminuer ses risques de mortalité de 58 %. Même une simple activité domestique, comme du ménage ou du jardinage, peut diminuer les risques de 20% si elle est pratiquée quotidiennement !



Rencontre inter-clubs de Judo- 13 janvier 2024- Paul Barletta



Rencontre inter-clubs de Judo- 13 janvier 2024- Léonard Soudy à gauche

Judo-club YUJO

Notre club a retrouvé un effectif comparable à ceux d'avant la crise du Covid, avec une dizaine de pratiquants pour chacun de nos 3 cours mixtes : éveil judo (4 à 6 ans), enfants (6 à 12 ans), adultes. Cela lui permet d'envisager un avenir plus serein.

Le judo-club a organisé, le 13 janvier 2024, sa première rencontre interclubs au centre culturel et sportif des Garrigues. Cette manifestation a connu un franc succès en réunissant 44 judokas des clubs de Pernes, Goult, Cabannes(13) et Saint-Didier. Nos judokas en herbe ont pu se mesurer avec leurs homologues dans les catégories mini-poussins (à partir de 4 ans) jusqu'aux benjamins dans une ambiance conviviale et bon enfant. Ils ont eu de bons résultats avec 2 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 3 médailles de bronze.

Ces rencontres sont essentielles pour la progression de nos judokas et permettent de tisser des liens avec d'autres clubs de judo.

(Re)découvrir le patrimoine

La réouverture du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) dans le Couvent des Dominicains de Carpentras, monument historique chargé d'histoire qui jouxte l'Office du Tourisme, fait peau neuve avec une nouvelle identité : le Forum des Patrimoines.

Le CIAP, c'est quoi ?

Un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine est un espace culturel dédié à la valorisation et à la compréhension du patrimoine local.

Il s'agit d'un lieu où l'on explore l'histoire, l'architecture et les traditions qui ont façonné le territoire du Pays d'Art et d'Histoire Ventoux Comtat-Venaissin au fil des siècles. C'est une fenêtre ouverte sur le passé, permettant aux habitants de mieux comprendre et apprécier l'héritage qui les entoure. Plus qu'un simple centre d'interprétation, le Forum du Patrimoine se veut un lieu de rencontres avec une programmation culturelle riche, ponctuée de débats et d'échanges

autour de l'héritage culturel du territoire.

Le Forum du Patrimoine est un espace ouvert à tous, tant les passionnés d'histoire que les curieux en quête de découvertes. Les visiteurs auront l'opportunité de plonger dans le passé du territoire grâce à des expositions interactives, des ateliers éducatifs et des conférences animées par des experts passionnés.

Entrée Gratuite et accessible depuis l'Office du Tourisme de Carpentras

**79 Place du 25 Août 1944
Service Culture et Patrimoine de la CoVe
culture-patrimoine@lacove.fr**



Forum des Patrimoines - Animation exposition sur la laïcité 2023

Tri à la source des biodéchets : une nouvelle obligation

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets se généralise et concerne tous les professionnels et les particuliers.

En pratique, quels sont les biodéchets à traiter ?

La CoVe soutient ses habitants dans leur démarche de tri des déchets. La communauté d'agglomération propose le matériel nécessaire pour bien démarrer le compostage ou le lombricompostage.

GUIDE COMPOSTAGE



S'équiper d'un composteur

Procurez-vous auprès de la CoVe un composteur individuel de jardin au prix bonifié de 20 ou 25 euros (selon le modèle) : 300 ou 600 litres, en bois ou en plastique, ou bien encore un lombricomposteur.

**Plus d'informations auprès de la CoVe - Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat-Venaissin
1171 Avenue du Mont-Ventoux
84200 Carpentras
Tél. : 04 90 67 10 13**

Et si l'on parlait de météo ?

Le changement climatique depuis quelques années est un sujet mondial quotidien et tout le monde est en mesure d'en voir l'impact de ses bouleversements au fil des saisons, que ce soit par les températures locales hors norme, la pluviométrie dérégulée, les transformations au sein de la biodiversité et donc nos paysages qui changent d'aspect.

Il existe cependant une science qui reste inchangée au sein de ces transformations climatiques, c'est la météorologie.

Son rôle est d'observer et de mesurer les événements météorologiques, puis, grâce notamment à l'IA, de faire des prévisions d'une très grande précision, autrement dit le temps qu'il va faire demain.

Si les outils comme les satellites permettent d'affiner et d'assurer les prévisions, les anciens utilisaient, eux, l'observation du ciel pour prévoir le temps.

Il existait des dictons selon sa région, qui aujourd'hui peuvent prêter à sourire « si les cigales se taisent tôt, l'hiver sera froid » « Noël au balcon, Pâques aux tisons » et des savoirs qui se transmettaient de bouche à oreille dans les villages et les familles, bien souvent de père en fils pour assurer les rendements agricoles, en fonction du temps.

Aujourd'hui, lorsque nous regardons le ciel, nous ne savons plus vraiment le nom des nuages, ni celui des vents, même si le mistral est aussi célèbre que le Soleil et le ciel bleu !

Voici donc les noms des nuages qui passent au-dessus de nos têtes et ce qu'ils annoncent

Il y a 2 familles de nuages :

Les **Cumulus** qui sont amoncelés et bourgeonnants.

Les **Stratus** disposés en nappes ou en couches comme le brouillard.

Ils sont classés en 4 groupes selon leur altitude : nuages élevés, moyens, bas et en forme de tours.

Le nom des nuages les dépeint : Nimbus pour signifier la pluie (ou la neige)

Fracto signifie fragment, adjoint au nom des nuages chassés et déchiquetés par le vent

Alto veut dire élevé.

- Les nuages élevés se composent presque entièrement de tous petits cristaux de glace. Leur base se situe environ à 6 000 m de la terre :

Les cirrus en fibres plumeuses sont aussi appelés « queues de chat » ;
Les cirrocumulus sont en bancs et forment des systèmes ondulatoires ;
Les cirrostratus sont des couches minces semblables à des voiles fins parfois tordus, chassés par le vent, et créent de larges halos lumineux autour du Soleil et de la Lune.

- Les nuages bas ont une altitude entre le sol et 2 000 m :

Les altostratus sont des voiles épais bleuâtres ou grisâtres. Leur aspect est fibreux ou strié. On voit le Soleil à travers comme si c'était au travers d'un papier calque.

Les altocumulus sont des bancs de nuages gris, blanchâtres composés de gouttelettes d'eau. Le Soleil crée à travers un disque généralement bleu pâle ou jaune à l'intérieur de grande étendue.

- Les nuages moyens se situent à une altitude moyenne de 300 m :

Le stratus est une couche basse, très uniforme, leur aspect gris terne confèrent au ciel un aspect lourd et



plombé. Seule une bruine fine peut tomber des stratus véritables.

Les nimbostratus sont les véritables nuages de pluie. Plus sombres que les stratus ordinaires leur aspect est humide et des bandes de pluie s'en échappent fréquemment. Lorsque le vent est fort ils sont accompagnés de « diabolins bas » (fractostratus). Les stratocumulus sont des masses de nuages irréguliers étendus en couches ondulés ou bourgeonnantes. Gris, avec des ombres sombres, ils ne produisent pas de pluie mais peuvent se muer en nimbostratus qui eux en produisent.

Les cumulonimbus sont les nuages d'orages, bien connus. Leurs bases peuvent presque toucher le sol et les courants ascendants peuvent les élever jusqu'à 20 000 m. Les vents au sommet leur donnent souvent l'aspect d'une enclume plate. Ils peuvent engendrer des tornades.

Les cumulus sont bourgeonnants et ressemblent à des choux-fleurs. Leur forme ne cesse de se modifier, ils se créent le jour dans un air chaud et disparaissent la nuit. Ils sont signe de beau temps, sauf s'ils s'amoncellent en cumulonimbus.

Et enfin les nuages lenticulaires, altocumulus lenticularis, très célèbres par leur forme étranges sculptés par le vent qui ressemblent à de grands vaisseaux spatiaux très impressionnants et qui font même l'objet de signalement auprès de la police comme OVNI !



Le Gros Chêne

Tout le monde aura pu constater qu'un nouveau « gros chêne » remplace celui que nous avons perdu lors d'une tempête à laquelle il n'avait pas pu résister. Nous étions nombreux à attendre que l'emplacement soit de nouveau habité, c'est donc bel et bien fait !

Il bénéficiera de soins particuliers, notamment d'apports en eau les premiers mois, le temps de prendre racine. Nous attendons maintenant ses premières petites feuilles... !

Pour le printemps qui vient, on s'occupe de la biodiversité :

Penser à ne plus tailler ses haies de mi-avril à fin juin, pour ne pas détruire les nids des oiseaux qui s'y nichent. Penser à laisser des petites zones de friches afin de favoriser la biodiversité autour des fleurs et des graminées naturelles. Penser à disposer de petits points d'eau en cas de grosse chaleur.

VIE ASSOCIATIVE

Société de Lecture

La bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir un auteur régional, Monsieur Robert Millet, le samedi 25 novembre 2023 pour une causerie. 25 personnes ont participé à ce temps d'échange, de partage, autour de son œuvre. Le verre de l'amitié a prolongé ces moments autour de discussions passionnées et sympathiques. Forts de cette expérience, nous souhaitons réitérer une telle proposition durant le prochain semestre.

Les nouveautés

- Nous continuons de réaménager l'espace de nos locaux. C'est ainsi qu'un endroit dédié à la vente permanente de livres d'occasion a vu le jour.
- Nous souhaitons également créer un « coin » convivial pour permettre à nos adhérents de se poser et de pouvoir consulter sur place des magazines, pour lire ou prendre simplement du temps et échanger avec les uns(e)s et les autres.
- Vous pouvez désormais nous joindre par mail : bibliostd@gmail.com

Les dates à retenir

- L'Assemblée Générale de l'association le samedi 16 mars 2024 à 10 heures à l'ancien Point Info Tourisme (salle jouxtant la bibliothèque), suivie du verre de l'amitié.
- Une porte ouverte de la bibliothèque complétée par une braderie de livre aura lieu au printemps en association avec l'évènement « Livrez-vous » organisé par le comité des fêtes.
- Une sortie culturelle dans la ville d'Uzès au printemps prochain. Cela ne sera possible que si vous êtes intéressés par une telle proposition. Nous avons besoin de vos avis et desideratas pour organiser un tel événement pour mieux répondre à vos attentes. Merci de nous partager vos avis quant à cette intention. Nous vous espérons nombreux à ces événements car votre présence est un moteur essentiel pour permettre à la bibliothèque d'aller de l'avant !

L'équipe des bénévoles vous remercie de la confiance que vous leur accordez. Elle vous attend lors de ses permanences le lundi de 10h à 12h, le mercredi de 15h à 17h, le vendredi de 17h à 18h30, le dimanche de 10h30 à 12h.

A très bientôt le plaisir de vous accueillir !
Bibliothéquement vôtre

ASPEC : Vacances Théâtrales plein air

L'ASPEC organise dans un agréable jardin fleuri, situé dans le Garrigues de Saint-Didier, un stage de théâtre pour les 7 à 15 ans, du lundi 29 avril au 3 mai 2024 de 10h à 18h*.

Le programme se compose de 4h de théâtre et de 4h de loisirs. Un spectacle gratuit pour les parents et amis se tiendra le vendredi sur le lieu du stage (en cas de pluie dans la salle polyvalente).

**Pour les parents qui travaillent, possibilité d'emmener les enfants à partir de 8h.*

Tarifs dégressifs à partir du 2ème et du 3ème enfant d'une même fratrie. Places limitées.

Renseignements et inscriptions : Huguette Comtat 06 13 43 52 26

Cœur de Garrigues

Une association ouverte pour réunir les petits et les grands cœurs de Saint-Didier !

Toujours seulement guidée par le même esprit consistant à faire du lien entre tous partout à Saint-Didier, 2023 fut une belle année pour Cœur de Garrigues :

- La Fête des Garrigues le 10 juin dernier avec une centaine de St Didierois réunis sous les chênes aux Garrigues,
- La Chorale Chœur à Cœur, constituée d'une quinzaine de choristes, qui répète tous les Vendredis soir à 17h30 dans le centre, au foyer du CCAS, menée depuis octobre par une chef de chœur, professeur de chant et guitariste,
- L'Assemblée Générale le 10 novembre où les adhérents ont notamment élu le nouveau CA et décidé des orientations et projets pour l'année à venir.

Lancée dans cette belle énergie, 2024 s'annonce tout autant engagée et créative avec la volonté de varier les occasions de créer du lien entre tous. La FETE DES GARRIGUES se tiendra quant à elle Samedi 15 juin sous les chênes à côté de la crèche.

Nouveau bureau :

Alain LEBRET Secrétaire, Bénédicte PERRIN Secrétaire adjointe
Marcelle TROMILIN Trésorière, Nathalie TRAMIER Trésorière adjointe

Sophie HORTAL-DAY Présidente, Alain ABADIE Vice-Président,
coeurdegarrigues@gmail.com

Amicale Bénévole pour le Don du Sang

Les trois collectes de 2023 ont permis de recueillir 78 poches de sang. Rappelons qu'une poche permet de soigner en moyenne 3 personnes, ce sont donc environ 234 malades qui ont bénéficié de la générosité des donneurs de sang de Saint-Didier et des environs. Merci à tous !

3 collectes sont prévues en 2024 : 22 mars, 1er juillet, 11 octobre

Souhaitons que vous soyez aussi nombreux, ou même plus nombreux, à venir tendre le bras pour accomplir le geste qui sauve.



Olivier Boissière, Frédéric Desfosset, Didier David, Françoise Royer, Evelyne Guery, Christophe Gronfier



Les Jardins du Barbara

Notre jardin en 2023 a été marqué par de nombreuses améliorations structurelles et productives.

Chaque jardinier a su mettre en valeur ces espaces de culture pour préparer les périodes de plantations. A ce titre nous observons des parcelles différentes présentant des bacs de culture en bois, des buttes, des ombrages de protection bois ou en tissus, des systèmes d'arrosage goutte à goutte ou par jets pulvérisés.

Dès l'entrée du jardin une serre de 20m² abritant semis, boutures et plantations a pris place sur cette zone au contour arborée de chêne, de peupliers et autres espèces d'arbustes et herbacées.

L'ensemble de ces efforts a été efficace puisque chacun a pu jouir de ses récoltes tant espérées. Les cultivateurs ont su s'adapter aux quelques excès de chaleur grâce aux aménagements et au paillage des sols.

Ainsi dans les différents étages de la biodiversité chaque membre a fonctionné en symbiose pour le bonheur de tous.

N'oublions pas aussi les moments conviviaux où les odeurs de grillades agrémentées d'arômes du jardin

ont régalé nos papilles à l'ombre d'un grand chêne.

De plus l'association s'est faite agréablement remarquée lors de la "journée des associations" sur le parvis de la mairie avec des appréciations chaleureuses. Encourageant n'est-ce pas !!!!

Cependant avec Dame Nature rien n'est jamais terminé et les parcelles ont progressivement été nettoyées et rangées pour aborder la période d'hiver.

Les mouvements de jardiniers se sont poursuivis encore avec des plantations d'arbres fruitiers et une réorganisation des espaces. Les sols ont été fertilisés et mis au repos. Ces dernières étapes viendront marquer la transition entre 2023 et 2024.

Cette année 2024 nous sentons monter une motivation pour de meilleurs potagers. Des projets prendront place.

Soyez attentifs, chers lecteurs, et réservez dès à présent un moment de convivialité pour une "Journée Portes Ouvertes" qui se tiendra aux Jardins du Barbara en période des beaux jours. Sachez aussi que

des parcelles restent disponibles et nous serions ravis de vous compter parmi nous.

On dit souvent "le meilleur pour la fin" !!! En effet les membres de l'association "Les Jardins du Barbara" remercient notre Maire, Monsieur Gilles Vève, et toute son équipe qui met à disposition et entretient ce site idyllique pour le bonheur des Saint-Didierois.

Ainsi chaque citoyen et adhérent de notre association s'efforce de promouvoir la Biodiversité et l'image de notre Commune.

Monsieur le Maire, merci.

Le président,
Didier David



RETROUVEZ NOS AGUALITES

RETOUR EN IMAGES



Cérémonie des voeux 2024- Image de Bernard Philibert



Cérémonie des voeux 2024- Image de Bernard Philibert



Repas de Noël du CCAS- Mairie Saint-Didier



Remise des livres pour Noël- Image de l'Amicale Laïque



Balade aux lampions- Marché de Noël 2023



Trail 2023 des Mollets Pétillants



Crèche provençale d'Orietta Chanal



Mairie Saint-Didier



Cérémonie du 11 novembre 2023 - Mairie Saint-Didier



Cérémonie du 11 novembre 2023 - Mairie Saint-Didier



Mairie Saint-Didier



Salon de la BD - Mairie Saint-Didier



Mairie Saint-Didier



Gym Douce CCAS - Image de Bernard Philibert

Weldom

ensemble, c'est mieux

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

SARL CSA TESTUD

603, Avenue Charles de Gaulle - 84210 Pernes-les-Fontaines
Tél. 04 90 66 54 04 - Fax. 04 90 66 43 05

Jardinerie

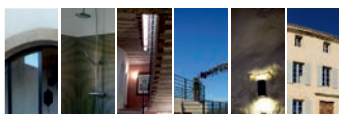
DES FONTAINES

votre espace Jardin

Pascal et Véronique Bévéraggi

Producteur - Pépinières
Décoration - Espaces Verts

723, GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS
84210 PERNES-LES-FONTAINES
TÉL. 04 90 66 41 22



*Un seul contact
pour tous vos travaux*

SARL BARLETTA

ENTREPRISE TOUS CORPS D'ETAT

Maçonnerie - Electricité - Plomberie - Peinture - Enduits
Rénovation Intérieure et Extérieure

126 rue des Artisans 84210 SAINT DIDIER
Tél/Fax 04 90 66 13 88 - sarlbarletta@orange.fr

www.sarlbarletta.fr

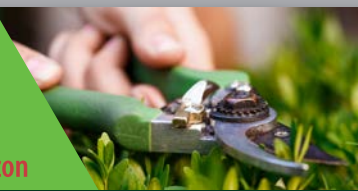


GAUTIER

Thierry et Fils

Entretien parcs et jardins
Elagage - Débroussaillage
Taille de haie - Tonte de gazon

04.90.61.31.27 ou 06.26.86.77.60 - 524, Avenue de la Buissonne 84210 Pernes



**AMBULANCES
DE LA NESQUE**
04 90 29 66 25

Valérie et
Thierry ZUNINO

700 petite route
de Carpentras
84210 PERNES-
LES-FONTAINES

Stéphane Gros
06 46 14 25 80

152 Impasse des Bartavelles
84210 Saint-Didier

VENTOUX TERRASSEMENT

PISCINES, ALLÉES, RÉSEAUX EN TRANCÉE, ENROCHEMENTS, PRÉPARATION
DU TERRAIN, FONDATIONS, BRISE-ROCHE, FOSSE SEPTIQUE

GARAGE A.MARTINEZ

915, Chemin de la Camarette
84210 Pernes les Fontaines
04 90 66 43 15



Réparations
Mécanique
Toutes marques



2C Dépan'Plomberie

DÉPANNAGE - RÉNOVATION
CLIMATISATION - ADOUCISSEUR



Installation sanitaire - Débouchage

Cyril CONSTANT / 06.33.07.50.73

2cplomberie@orange.fr / 84210 SAINT-DIDIER

Votre publicité ici !

Contactez le service communication de la Mairie par mail à
communication@saint-didier84.fr ou au 04.90.69.46.38



**BOULANGERIE
PÂTISSERIE**

Magali et Vincent
CAGNY

21 Le Tour du Pont
84210 SAINT-DIDIER
☎ **04 90 66 02 26**



**Le Potager
des Garrigues**

**Vente directe producteur
de fruits et légumes**

06 21 36 37 52
711 avenue des Garrigues
84210 Saint-Didier



SILVAIN
Une histoire de saveurs

Confiserie & Salon de thé • Ateliers de fabrication • Filière Agricole

NOUGATS SILVAIN Au centre du village de SAINT-DIDIER
www.nougats-silvain.fr



SPAR

115, Le Cours - 84210 Saint-Didier
Vente de produits régionaux - Livraison gratuite
04 90 66 04 75
OUVERT 7/7j
Nathalie FAVIER - 06 12 99 18 65



Vente et dégustation

CLAUVALIS
Les Vignerons Paysans

SAINT-DIDIER
976 Route de la Courtoise
Tél : 04 90 66 01 15

2 POINTS DE VENTE
www.clauvallis.fr  

L'ISLE SUR LA SORGUE
388 Cours Fernande Peyre
Tél : 04 90 38 13 54



Institut
IRIS

- soins du visage
- épilation cire tiède
- amincissement personnalisé
- cosmétiques bio

45 Le cours 84210 Saint-Didier
Tél. 04 90 66 19 78



Le jardin secret
Institut de beauté

Manucure | Soins visage et corps | Cellu M6 | Epilation | Maquillage...

56, rue du Musée 84210 S^t-DIDIER
(Derrière la pharmacie)
04 90 66 14 52





Orgues Quoirin

246 Rue des artisans - 84210 Saint-Didier
Tél: 04 90 66 04 16 e-mail: orguesquoirin@free.fr
www.atelier-quoirin.com

PORTRAIT - Basile Sadek



Rencontre avec Basile Sadek, professeur de philosophie au Studium Notre Dame de Vie

Bonjour Basile, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis professeur depuis 17 ans, dont les trois dernières années au Studium. J'ai enseigné dans divers lycées en région parisienne puis dans le Tarn, et au Lycée Marie Pyla à Carpentras depuis quatre ans. En parallèle, depuis 3 ans, j'enseigne au Studium Notre-Dame-de-Vie à Saint-Didier. Mon expérience dans un environnement exclusivement composé de croyants est relativement récente, et c'est une expérience enrichissante d'enseigner dans le cadre du Studium. Contrairement à la majorité des professeurs du Studium qui sont des prêtres, je suis un laïque marié et père de famille.

J'ai étudié à la Sorbonne à Paris jusqu'en maîtrise, et j'ai ensuite obtenu l'agrégation de Philosophie qui est un concours public. Bien que ma passion initiale ait été le violon, c'est la philosophie qui a finalement pris le dessus. Ma décision de d'intégrer le Studium a été motivée par le caractère unique de cet établissement.

Beaucoup de personnes ignorent l'existence du Studium, pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Le Studium est un établissement spécialisé dans les études théologiques, mais intègre également des éléments de

philosophie classique. En tant que professeur de philosophie, je suis responsable de cours tels que la philosophie de la connaissance et la métaphysique mais les étudiants abordent également l'épistémologie, l'anthropologie philosophique, et l'histoire de la philosophie. Ces matières sont enseignées dans le cadre du baccalauréat canonique, une formation en théologie d'une durée de cinq ans.

Les deux premières années du baccalauréat canonique sont dédiées à la philosophie, servant de base essentielle avant d'aborder la théologie. Les cours couvrent des questions fondamentales telles que "Qu'est-ce que connaître ?", "Qu'est-ce que la science ?", "Croire et savoir", ainsi que des sujets métaphysiques comme "Qu'est-ce que l'être ?" et "Qu'est-ce que la causalité ?".

Après les deux années intensives de philosophie, les étudiants se concentrent davantage sur la théologie. Le Studium prépare également à la licence de théologie, une formation de deux ans après le baccalauréat canonique, ouvrant la voie à un éventuel doctorat. Le Studium compte actuellement une quarantaine d'étudiants.

Qu'est-ce que la théologie ?

Le terme de théologie a deux sens, la théologie naturelle ou philosophique, explorant Dieu du point de vue de la raison et de l'expérience ordinaire,

et la théologie révélée, qui se fonde sur la foi chrétienne et la révélation biblique. Les sujets abordés en théologie révélée (sens le plus courant) incluent des mystères tels que la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, et sont étudiés en profondeur dans le cadre de la théologie dogmatique. La théologie biblique scrute les textes de la Bible écrite sur une période de 1000 ans, tandis que la théologie morale aborde des questions d'action et de comportement moral à la lumière de la révélation.

Vous allez proposer des cafés philosophiques ouvert à tous. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Ce projet intéressant émane d'une étudiante du Studium ayant assisté à mes cours. Elle souhaite que ces cafés soient l'occasion d'explorer des sujets tels que la foi et la raison, avec pour thème initial "Sommes-nous tous croyants ?"

Pour ceux qui sont intéressés, le premier café philosophie se tiendra le **16 mars au café Le Siècle de 9h30 à 11h**. La séance est gratuite et chacun paie sa consommation. Inscrivez-vous par mail à cafephilo.84@gmail.com ou par téléphone au **07 65 22 73 12**.